

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18312 - 71ÈME ANNÉE

Bilan de l'année 2015

Démographie : les plus grandes migrations de l'Histoire sont à venir



La marine italienne sauve des réfugiés sur la Méditerranée. Entre les côtes africaines et italiennes, environ 3.000 personnes ont perdu la vie en 2015. (photo Alfredo d'Amato/UNHCR)

Plus d'un million de personnes ont traversé la Méditerranée au péril de leur vie en 2015. Ces déplacés sont des réfugiés qui fuient la guerre dans leur pays, et aussi des conditions économiques difficiles. Mais avec l'inévitable aggravation des effets du changement climatique, les plus grandes migrations de l'Histoire de l'humanité sont encore à venir. Les événements tragiques de l'année 2015 ont permis à l'opinion de prendre conscience de ce phénomène.

En Europe, la crise des migrants a eu un impact en Europe. Au-delà de l'émotion, elle a pesé sur le renforcement de la droite en sur ce continent, notamment dans les pays d'Europe centrale et orientale. La Hongrie avait été en 1989 le prix pays à ouvrir une brèche dans le Rideau de fer qui divisait l'Europe. Elle a été cette fois la première à dresser une barrière sur ses frontières pour empêcher des migrants venus du Moyen-Orient de la traverser. Jusqu'à présent, les regards se tour-

naient d'abord vers l'île de Lampedusa, première terre sous souveraineté européenne au large des côtes de l'Afrique. Mais en 2015, la guerre en Irak et en Syrie a poussé des centaines de milliers de personnes à tenter le passage vers l'Europe.

2,5 milliards d'habitants en plus

Ces chiffres sont impressionnants, cinq fois plus importants qu'en 2014. Ils montrent une accélération de la migration. Mais la plus grande crise est à venir, avec la conjonction de la croissance démographique et du changement climatique. D'ici à 2050, la population mondiale passera de 7 à 9,5 milliards. Cette hausse de 2,5 milliards en 35 ans correspond à la population humaine de 1950. L'Afrique hébergera alors 2,5 milliards d'êtres humains. Notre région sera concernée par cette poussée. Madagascar sera alors proche

de 50 millions d'habitants, au lieu de 24 aujourd'hui. Mayotte sera proche de 500.000 habitants. Quant à La Réunion, elle sera proche du million.

Pendant ce temps, le changement climatique continuera de produire ses effets. Le Sud de Madagascar a subi une forte sécheresse, tout comme l'Éthiopie. Des millions de personnes sont touchées. Le maintien de ce dérèglement les poussera à chercher à vivre ailleurs. C'est la montée du niveau de la mer qui est le phénomène le plus préoccupant. Il a déjà poussé des millions de paysans du Bangladesh à quitter leurs terres devenues improductives pour s'entasser dans les bidonvilles de Dhaka, la capitale. La plupart des grandes villes du monde se situent au bord de l'eau. New-York a prévu d'investir des

milliards dans la construction de digues pour se protéger de la montée des eaux. Ailleurs dans le monde, des villes bien plus peuplées, comme Shanghai, risquent d'être des zones inondées en permanence. Des centaines de millions de personnes vont donc chercher refuge ailleurs, ce qui accélérera les migrations.

La Réunion concernée

La Réunion sera touchée elle aussi. La montée du niveau de la mer mettra en cause un aménagement qui a jusqu'à présent privilégié le littoral. Elle devra également faire face aux effets de ce phénomène sur Mayotte. Les près de 500.000 Mahorais de 2050 vivront dans un pays

qui commencera à être rongé par la hausse du niveau de l'océan Indien. Ils devront alors chercher une issue. Dans le cadre actuel, le département français le plus proche est celui de La Réunion. Naturellement leurs regards se tourneront vers notre île.

C'est donc un environnement bouleversé qui se prépare. Les pays de notre région connaîtront la plus forte croissance démographique de leur histoire, ainsi que les effets du changement climatique. Les plus grandes migrations du monde sont devant nous, et les images de la Méditerranée ne sont qu'un premier aperçu de ce qui va arriver.

M.M.

Un million de migrants ont traversé la Méditerranée en 2015

Dans un communiqué diffusé le 18 décembre, l'Organisation internationale des migrations a annoncé que le nombre de migrants en Méditerranée dépassera cette année le million de personnes arrivées essentiellement en Grèce depuis la Turquie (800.000) et en Italie depuis la Libye ou la Tunisie (150.000). Plus de 3600 dont décédées, près de 3.000 entre l'Afrique et l'Italie, et 700 entre la Turquie et la Grèce. Ces nombres sont sans précédents.

La Matrice de suivi des déplacements de l'OIM révèle que 990 671 migrants et réfugiés sont entrés en Europe en 2015, depuis l'Afrique et le Moyen-Orient, en passant par divers itinéraires terrestres et maritimes.

Les analystes ont fait observer que le nombre de traversées terrestres vers la Grèce et la Bulgarie depuis la Turquie s'élevait à moins de 35 000, soit moins de 3% des arrivées illégales de l'année.

420 morts en 60 jours

Alors qu'il ne reste que deux semaines avant la fin de l'année, il est presque certain que le total de 2015 dépassera la barre du million, ce qui représenterait près de cinq fois le total de 2014. Bien sûr, l'OIM est très préoccupée par le nombre élevé de décès en mer qui devrait accompagner ce flux incessant de migrants et de réfugiés.

Jusqu'ici au mois de décembre, 35 migrants – dont plus d'une douzaine

de mineurs – ont péri dans les eaux au large de la Grèce. Le décompte d'aujourd'hui porte à plus de 700 le nombre de décès au large de la Grèce ou de la Turquie cette année.

En comparaison, le projet de l'OIM sur les migrants disparus a comptabilisé 264 décès au large de la Grèce jusqu'au 16 octobre. Les 706 décès rapportés dans la mer Egée jusqu'au 16 décembre signifient que plus de 420 noyades ont eu lieu en à peine plus de 60 jours, soit sept par jour en moyenne.

Nous pouvons aussi ajouter que les 706 migrants et réfugiés décédés en tentant de traverser vers la Grèce depuis la Turquie sont plus nombreux que les décès qui ont eu lieu dans toute la Méditerranée pour tout 2013, année durant laquelle cette tragédie a commencé à attirer l'attention internationale.

800.000 arrivées en Grèce

Malgré les températures de plus en

plus basses et les conditions de navigation dangereuses, les arrivées quotidiennes sur les îles grecques de la mer Egée continuent de se compter en milliers. Un nombre incroyablement élevé de flux de migrants a été enregistré sur les îles grecques.

En 2015, un peu plus de 800 000 migrants et réfugiés sont arrivés en Grèce par la mer jusqu'au 16 décembre. En décembre seulement, quelque 57 000 migrants sont arrivés et environ 45 000 (80%) ont quitté la Grèce en traversant la frontière vers l'Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM).

Étant donné que de nombreux migrants sont désormais renvoyés lorsqu'ils arrivent à la frontière macédonienne, l'OIM en Grèce étend son aide à un nombre croissant de migrants aujourd'hui bloqués dans des centres d'accueil du gouvernement grec à Athènes. Elle leur propose de les aider gratuitement à rentrer volontairement dans leur pays d'origine.

Édito

NRL : conspiration pour cacher la vérité à la population ?

Dans l'histoire de La Réunion, le projet de route en mer apparaît comme l'un des plus contestés. Il est le prolongement d'une décision prise voici plus de 50 ans : la suppression du chemin de fer et la construction de la première route du littoral. À l'époque, La Réunion n'était pas un pays où la liberté d'opinion était garantie. C'est donc dans un contexte de répression des opinions divergentes que s'est fait cette première route, puis la seconde.

Car il apparut rapidement que le danger évident des chutes de pierres n'avait pas été suffisamment anticipé. Cela a entraîné la construction d'une nouvelle route. La seconde route du littoral était plus grande que la première : quatre voies au lieu de deux. Elle s'éloignait aussi de la falaise pour aller à la rencontre de la mer.

Ce choix n'a pas permis de sécuriser définitivement la liaison entre Saint-Denis et La Possession.

Le projet de Didier Robert soutenu par Gilbert Annette procède de la même logique : ajouter encore deux voies à la route précédente et s'avancer encore plus dans la mer. Cette fois, ce n'est plus une route du littoral mais une route en mer, ceci au moment où le niveau de l'océan monte de plus en plus vite. Cette dimension maritime est parfaitement démontrée par l'utilisation de bateaux pour creuser, déplacer et déverser des galets sur les fonds marins. Mais grâce à la lutte pour la liberté d'opinion, menée notamment par le PCR, la mobilisation contre ce chantier dangereux et inutile peut s'organiser sans craindre la répression. Et cela donne des résultats.

De nombreux recours sont en attente de jugement de la part de la justice administrative. L'association ATR-FNAUT en a déposé plusieurs. La route en mer, dite NRL, bénéficie en effet d'une bienveillance très suspecte de la part des autorités. Le Conseil national pour la protection de la nature a donné un avis défavorable, qu'à cela ne tienne l'État a donné les dérogations indispensables à la poursuite du chantier. Les matériaux manquent à La Réunion, pas de problème, les autorisations sont données dans un temps éclair pour importer des roches de Madagascar, alors que la protection de la biodiversité et la santé sont en jeu.

Devant une telle accumulation de faits, difficile de croire qu'au moins un des recours ne puisse pas aboutir. C'est pourtant ce que pense Me Crégut, avocat de l'association ATR-FNAUT. D'après ses propos dans la presse, la déclaration d'utilité publique rend le projet inattaquable. Ce n'est pourtant pas le cas du projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes en France. Le gouvernement a en effet décidé de suspendre tous les travaux en attendant le jugement définitif des recours alors que le projet a obtenu une déclaration d'utilité publique. Car comme toute décision administrative, une DUP peut être cassée par une juridiction.

Ce nouvel épisode ne peut que renforcer le combat contre le projet de NRL. Car si la NRL était un projet crédible et financé, comment expliquer toutes ces tentatives pour passer en force en entretenant l'opacité autour de cette opération ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

PCR la pou refé !

Le PCR est né d'une analyse internationale et locale qui commandait à ses membres fondateurs de réclamer l'exercice des pouvoirs de décision et de gestion des affaires réunionnaises par les Réunionnais. Même entraîné dans le tumulte de l'Histoire et face à l'adversité la plus répressive, le PCR n'a jamais abdicqué ses convictions. Retenons, par exemple, que le PCR a été un des rares partis communistes à avoir condamné l'invasion de Prague par les chars de l'armée soviétique. Mesure-t-on aujourd'hui les implications et la valeur cet acte dans son contexte ?

Durant ses 55 ans passés, le PCR a combattu plusieurs types d'adversaires. En premier lieu les départementalistes de droite, qui ont tenté de confondre malhonnêtement le PCR avec les partis communistes de filiation soviétique. Le PCR a toujours revendiqué son indépendance idéologique. Il n'est comptable que devant son peuple. En deuxième lieu les départementalistes de gauche, qui, dans une conception occidentale d'opposition gauche/droite, tentent maladroitement de disputer au PCR un discours humaniste et social. Face à ces deux forces traditionnelles du paysage politique réunionnais sont apparus depuis Peu deux mouvements aussi soudains que fortement médiatisés : le PLR et le LPA. Le point commun de ces deux mouvements réside dans le fait qu'ils se sont développés en prenant appui sur le PCR. Le PLR est né lorsque Huguette Bello était encore dépositaire de mandats électifs obtenus sous l'étiquette du PCR : député et Maire. Refusant les consignes de son parti d'origine, le PCR, elle a créé son propre parti pour le combattre : c'était flagrant lors des élections locales, le PLR avait des candidats quasiment exclusivement que sur les bastions traditionnels communistes. A noter, qu'à l'exception du Port, le PLR et ses alliés ont perdu toutes les élections depuis cette date. Le LPA, quant à lui, est né de l'union PCR-Thierry Robert, à l'élection municipale de Saint-Leu. Il n'avait pas encore de parti. Ensuite, élu maire, Thierry Robert a « recruté » les militants communistes locaux pour aller grossir les rangs du MO-DEM. Aujourd'hui, Il n'a plus un seul élu communiste dans son conseil.

Ces quatre forces convergeant vers la destruction du PCR équivalent aux quatre colonnes du Général Franco attaquant Madrid. À ceci près que Franco se plaisait à dire qu'il avait une arme secrète : une cinquième colonne, invisible car agissant de l'intérieur de Madrid : des traîtres à sa solde.

Le PCR aussi a dû combattre une cinquième colonne. Lorsqu'en 2011, Yolande Pausé et Daniel Alamelou refusent de respecter la parole donnée à Maurice Gironcel (à la population de Sainte-Suzanne et au Parti à travers la section communiste locale), c'est avec le soutien de Huguette Bello. Elle donne le signal de la destruction du PCR. Ce que la droite et le gauche départementalistes n'ont pas pu faire, elle se fait fort de le faire... Devant l'échec de la manœuvre, elle fonde le

PLR en 2012. Certains la rejoindront directement (Sainte-Suzanne, Saint-André, Cilaos, Le Port, La Possession, Saint-Paul...), d'autres resteront au parti pour le combattre de l'intérieur.

Les agissements des membres de cette cinquième colonne sont parfois publics : un maire communiste annonce la titularisation générale de ses agents sur le budget municipal, alors que le PCR ne cesse de réclamer, a minima, au gouvernement la prise en charge, sur budget de l'État, de la sur-rémunération décidée par l'État – position respectée par tous les autres maires communistes qui deviennent dès lors la cible des syndicats et employés communaux ; un dirigeant de section communiste qui possède une pétition qui peut changer le rapport de force électoral, préfère obéir aux injonctions d'un adversaire PLR au lieu de favoriser le PCR ; se singulariser en dénigrant à chaque occasion les dirigeants du PCR « avec toute l'affection que je [leur] porte »... Mais, le plus souvent, ces agissements sont insidieux : méconnaissance des décisions collectives et mépris de la solidarité dues aux frères d'armes pour n'agir qu'en fonction d'une « conviction profonde personnelle » ; manipulation des militants – fort de son statut fonctionnel ou historique – pour annihiler une section, refuser de présenter un candidat à une élection, faire voter contre les consignes du Parti...

Jusqu'à maintenant, le PCR a toujours été transparent à ces félonies. En témoignent les décisions du 8e congrès (qu'il conviendra un jour d'étudier comme un exercice expérimental de science sociale en milieu ouvert). Le « Conseil de la reconstruction du PCR », installé suite à la crise de 2012, après un an de travail assidu, abouti aux décisions suivantes : sur l'autel de la préservation de la cohésion du Parti, les congressistes ont adopté des mesures consensuelles bâties sur une réaffirmation de principes idéologiques, certes, mais un compromis organisationnel qu'on savait loin d'être parfait. Le postulat était alors que « si un camarade i plait pa nou, raye pas son nom, aide a lu ; ensemble, alon aide a lu a améliore a lu ».

Le Conseil Politique du PCR du samedi 19 décembre 2015 a mis fin à cette expérimentation. Une page se tourne dans l'histoire politique réunionnaise. Le PCR peut entièrement se consacrer à obtenir l'exercice des pouvoirs de décision et de gestion des affaires réunionnaises par les Réunionnais, dans la République. Les conditions politiques et sociales n'y ont jamais été aussi favorables.
Fraternité,

**Philippe Yee-Chong-Tchi-Kan,
Heureux Réunionnais,
Citoyen Terrien**

Conséquence des attentats

170 hôtels fermés en Tunisie à cause de la crise du secteur touristique

170 hôtels sur un total de 570 ont dû fermer en Tunisie, en raison de la crise que vit le secteur touristique, a révélé mardi le président du regroupement des professionnels tunisiens du tourisme, Hossam Ben Azouz, qui a précisé que cette situation avait touché directement ou indirectement 400.000 travailleurs.

La mauvaise passe du tourisme tunisien avait déjà été notée par le ministre du Tourisme, Salma Rekik, qui avait indiqué que pour cette saison, le nombre de touristes avait enregistré une baisse un million de personnes comparée à la saison 2014. Selon lui, le secteur touristique vit une crise depuis 2010, après la révolution qui a fait chuter à 50 % le nombre de visiteurs, les attentats terroristes ramenant l'activité du secteur au point zéro.

La Tunisie a subi, cette année, deux attentats terroristes violents qui ont visé, le 18 mars, le musée du Bardo à Tunis, tuant 22 touristes et, en juin dernier, un grand hôtel de la ville de Sousse avec un bilan de 38 touristes tués dont la majorité de britanniques.

La Tunisie compte essentiellement sur le tourisme pour assurer environ 25 % de ses ressources en devises étrangères.

Le secteur fait travailler environ un demi million de personnes, tout en créant des emplois indirects dans les secteurs connexes comme l'artisanat, les restaurants et le transport.

Le tourisme est le secteur économique plus touché depuis le déclenchement du « Printemps arabe », signale-t-on.

dans les pays arabes ont atteint à environ huit milliards de dollars durant la seule année de 2011.

Les informations fournies par la Banque mondiale indiquent qu'en 2014, les ressources touristiques des pays comme la Tunisie, l'Égypte et le Yémen ont chuté de 55 %, passant de 24,5 milliards de dollars en 2010 à 11 milliards de dollars, soit des pertes de 13,6 milliards de dollars.

500.000 emplois

Selon des chiffres diffusés publiés par les institutions de la Ligue arabe, les pertes de ce secteur

Di sak na pou di

Télé 1ère et les insultes de Bernadette Ladauge

Dimanche soir, 20 décembre, Télé 1ère a diffusé un documentaire consacré à Firmin Viry et à son maloya, « Une vie réunionnaise ». J'ai été choqué, comme des milliers d'autres Réunionnais sans doute, par les propos insultants de Bernadette Ladauge envers Paul Vergès et ceux qui ont sorti le maloya du fénoir, allant jusqu'à les traiter de macros ! Notre chantre de la danse de salon est coutumière des faits. L'insulte est sa bible. Elle ne peut s'en priver. À chaque fois que l'occasion lui est prêtée, elle déverse son fiel sur ceux (notamment le PCR) qui se sont bat-

tus pour la reconnaissance du maloya. Et à propos, d'aucuns se souviennent de sa réaction, quand le 1er octobre 2009, l'UNESCO, avait reconnu le maloya, patrimoine culturel et immatériel de l'humanité. Elle avait sauté en l'air. « Le maloya à l'Unesco, est une connerie » avait-elle déclaré, très en colère.

Manifestement, Bernadette Ladauge a un problème, lié vraisemblablement à son anticommunisme viscéral. Mais cela ne lui octroie pas le droit pour autant d'insulter les gens. Et dire-ce n'est pas un gag – que cette dame a été enseignante, chargée par conséquent de l'éducation des petits réunionnais, et est issue

de l'Ecole de l'Immaculée Conception ! Sainte-Vierge Marie !

Mais le plus scandaleux, c'est le rôle de Télé 1ère, avec en maître de cérémonie, Jean-Marc Collienne, qui a consenti la diffusion de ces insultes.

Ceci étant, en cette veille de fêtes, je souhaite « bon quadrille » à Bernadette Ladauge !

**Paul Dennemont
Saint-André**

Otè

Nou na moiyn pou moiyéne, mé nou lé défandi d'fèr

Na poin lontan plantèr la manifesté. Zot la pa grévé, mé zot la fé in mouvman pou amontr zot l'asé avèk sa. Kosa la spasé ? Sak la spasé sé k'avèk l'inportasyon zot i gingn pi vann z'ot prodiksyon : parl pi zognon, l'aye, mé ankor zariko avèk lo shou. Pou kosa ? Pars déor i produi pli bon marshé ké nou, é nou nout prodiksyon i rèst a-tèr.

Bin kann ? Pou l'instan bann plantèr kann, sanm pou moin zot lé pa bien trakasé. Zot lé konm « rèste la ! ». Zot i bouj pa. Poitan ? Ni koné zot lé bien ménasé. Pou koi ? Parsl'ané k'i vien sar lo dèrnyé koup avèk lo kota é lo pri garanti. Aprés sa lé fini ! Biensir métyé Holland la vni fé promès bann rényoné - zot i souvien lo tik-tak 38 milyon l'éro k'i fo domann l'érop la permisyon ?- zot i an souvien mé zot i koné ziska zordi gouvèrman i bouj pa.

Alor ? L'agrikiltir la fini shé nou ? Mi pans la pa fini, mé konm di lo kont nana in kantité niyaz noir dann son syèl. Mé la pa vréman an parl de sa dann la kanpagn réjyonal. Akoz sa ? Pars na poin arien pou fèr ? Mi pans ké non pars avèk nout tèr, la formasyon nout bann plantèr, nout prodiksyon é lo bann transformasyon k'i pé fé, ni diré nou na moiyn pou moiyéne mé nou lé défandi d'fèr.

Justin

« L'antrènman kamarad » - in kozman pou la rout

Si zot i koz avèk in momon lo garson la foté, moin lé prèské sir va réponn azot sé par l'antrènman kamarad. Z'ot zanfan sé in bon z'anfan. La fote sé par bann kamarad, la antrenn ali dann mové shomin. Solman si ou i fé in pé antansyon lé pa fasil pou di kisa la antrenn kisa, kisa sé lo l'antrènèr é kisa sé lo l'antrènè. Konm i di, souvan-défoi, lo zo i soutien la shèr ; kosa zot i anpans ? Arien ? Fé travay in pé z'ot koko ! Fé bouy in pé z'ot matyèr griz ! zot va oir ké rant-rant, ni pé z'ète, tazantan dakor, rantre nou.